

# Comité Départemental du Jeu d'Echecs

## Défendez les couleurs de votre école ou collège en participant au CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SCOLAIRES

**PHASE DEPARTEMENTALE** : Mercredi 10 décembre 2025

### PARTICIPATION

Un même établissement engage autant que possible d'élèves. Il s'agit d'une compétition individuelle. Les élèves doivent posséder au moins la licence B, valable pour l'ensemble des compétitions scolaires. Pour participer au championnat scolaire, l'élève doit au préalable être licencié dans un club et devra s'acquitter auprès de ce dernier du montant de la licence soit 3€. Il n'y a pas d'inscription sur place.

### ORGANISATION DE LA COMPETITION

Le tournoi est mixte et se déroule sur un mercredi avec 7 rondes.

La cadence est de 2x15min + 5s/cp.

Tous les tournois (départementaux et académiques) comptent pour l'Elo rapide.

Il y a un open par cycle (Ecoles, collèges).

### PALMARES

**Les classements** sont établis à l'issue de la journée.

En cas d'égalité pour le classement par école ou collège les départages sont dans l'ordre suivant :

- Nombre plus important de joueurs de l'école ou collège.
- Moyenne Elo la plus basse

**Les récompenses :**

Coupes pour les premiers de chaque cycle (écoles, collèges).

Médailles pour les meilleurs de chaque catégorie d'âge représentée : de U8 (Petit Poussin) à U20 (Junior).

Coupe pour le meilleur établissement :

- En tenant compte des 8 premiers, dont au moins deux garçons et deux filles (en école et en collège)

**Le palmarès** sera consultable sur le site du CDJE 44 (rubrique scolaires, 2025-2026, sur le site de la FFE)

### QUALIFICATION POUR LA PHASE ACADEMIQUE

Les compétiteurs écoliers et collégiens se regroupent par équipe de 8 du **même établissement** (deux remplaçants supplémentaires sont autorisés) avec au moins 2 garçons et 2 filles.

A l'issue de la phase départementale, les deux premières écoles ainsi que les deux premiers collèges sont qualifiées pour la phase académique.

Il est **obligatoire** que les équipes inscrites à la phase académique aient participé à la phase départementale, mais ces équipes peuvent comporter des joueurs n'ayant pas participé à cette phase départementale.

La commission scolaire de la Ligue et l'arbitre pourront selon les cas proposés par les CDJE repêcher 2 équipes au plus.

Les inscriptions à la phase académique se feront auprès de Laurent Vernerey => laurentvernerey@yahoo.fr, avec le bulletin d'inscription, au plus tard fin février 2025.

**Mercredi 10 décembre 2025**

9h00 à 9h30 : Vérification et confirmation des inscriptions.

Tout joueur arrivant après 09h30 ne jouera qu'à la 2<sup>ème</sup> partie

| Matin   |       | Pause déjeuner | Après-Midi        |       |  |
|---------|-------|----------------|-------------------|-------|--|
| Ronde 1 | 9h45  |                | Ronde 4           | 13h00 |  |
| Ronde 2 | 10h45 |                | Ronde 5           | 14h00 |  |
| Ronde 3 | 11h45 |                | Ronde 6           | 15h00 |  |
|         |       |                | Ronde 7           | 16h00 |  |
|         |       |                | Palmarès vers 17h |       |  |
|         |       |                |                   |       |  |

Lieu championnat scolaire des écoles et collèges : Espace de Retz, 14 rue de la Taillee, 44270 Machecoul

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Alain DERUYTER

Responsable scolaire Comité départemental du jeu d'échecs 44

Tél : 06 65 36 13 34

Blandine AMOSSÉ

Arbitre du championnat scolaire des écoles et collèges 2025

Mail : [comite44echeecs@gmail.com](mailto:comite44echeecs@gmail.com)